

# Le niveau de vie des Guyanais en forte progression

**S**i le niveau de vie moyen en Guyane a progressé, sa répartition au sein des ménages témoigne de fortes disparités : le niveau de vie des 20 % des ménages les plus aisés est ainsi cinq fois supérieur au niveau de vie des 20 % les plus modestes. Les familles monoparentales guyanaises sont comme ailleurs surreprésentées au sein des ménages les plus pauvres. En matière de conditions de vie, le rapport au logement a également évolué : en dix ans, la part des ménages propriétaires parmi les ménages les plus pauvres a chuté de neuf points, passant de 50 % à 41 %.

## En dix ans, le niveau de vie déclaré moyen augmente de 40 %

En 2011, le niveau de vie déclaré moyen des ménages guyanais s'élève à 15 750 € annuels. Avec en moyenne 1 000 € de plus par habitant, les ménages guyanais déclarent un niveau de vie supérieur à celui des Antillais. En dix ans, en Guyane côtière, le niveau de vie a augmenté de 40 %, ce qui correspond à un gain moyen de 4 540 € annuels par personne.

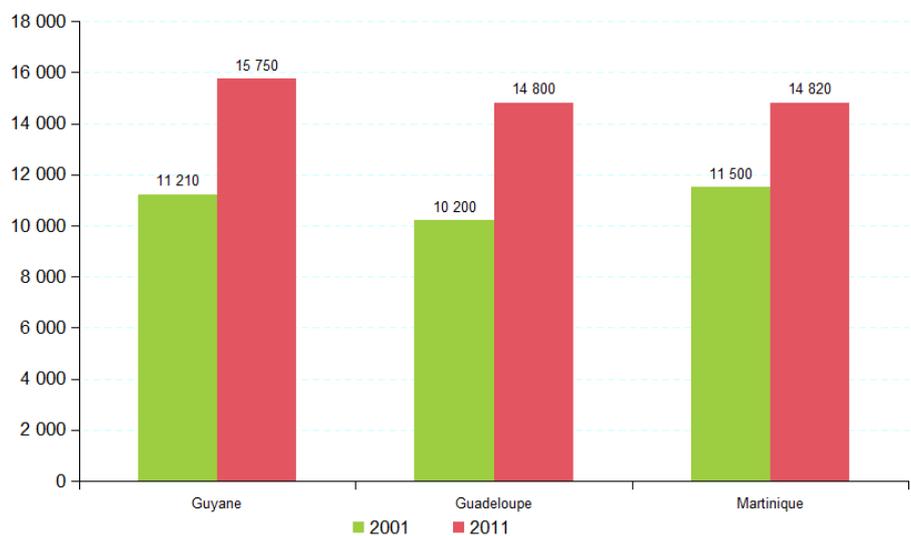
L'augmentation du niveau de vie déclaré moyen masque des disparités notamment liées aux caractéristiques de la distribution des niveaux de vie : cette moyenne étant sensible aux valeurs de revenus extrêmes, elle rend imparfaitement compte des inégalités de revenus et du nombre de ménages concernés par ces inégalités.

En 2011, le niveau de vie médian des ménages s'élève à 12 190 €. Ce montant partage la population en deux : la première moitié déclarant un niveau de vie inférieur à 12 190 € et la seconde un niveau de vie supérieur. En 2011, le niveau de vie médian a augmenté de 4 540 € par rapport à 2001, soit + 48 % en dix ans.

À la même date, le niveau de vie médian en Hexagone s'établit à 19 550 € par an. En dehors des Antilles-Guyane, les niveaux de vie médian régionaux les plus faibles sont ceux du Nord-Pas-de-Calais, du Languedoc-Roussillon et de la Corse : ils sont inférieurs de 8 % à 10 % à la médiane hexagonale, tandis que le niveau de vie médian guyanais est inférieur de 38 %.

## 1 Les Guyanais déclarent le niveau de vie le plus élevé des Antilles-Guyane

Évolution du niveau de vie moyen déclaré en 2001 et 2011 aux Antilles-Guyane (en €/uc)



Lecture : en Guyane, le niveau de vie déclaré moyen était de 11 210 €/uc en 2001 et de 15 750 €/uc en 2011. Il a augmenté de 4 540 € en dix ans, ce qui correspond à une augmentation de 40 %.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

## 2 Le niveau de vie médian augmente plus vite que le niveau de vie moyen

Évolution du niveau de vie déclaré médian en 2001 et 2011 (en €/uc et %)

	Niveau de vie médian (en €/uc)		Évolution entre 2001 et 2011 (en €)	Évolution entre 2001 et 2011 (en %)
	2001	2011		
<b>Ensemble</b>	<b>8 420</b>	<b>12 120</b>	<b>3 700</b>	<b>44</b>
Guadeloupe	7 750	11 760	4 010	52
Guyane	8 260	12 190	3 930	48
Martinique	9 150	12 310	3 160	35

Lecture : un ménage guyanais sur deux vivait avec un revenu inférieur à 8 260 €/uc en 2001. En 2011, ce chiffre passe à 12 190 €/uc. Cette augmentation de 3 930 € en dix ans correspond à une augmentation de 48 %, soit une progression de 4 % en rythme annuel.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

### En dix ans, le niveau de vie moyen des plus modestes augmente faiblement

En dix ans, les écarts de niveau de vie se sont creusés entre les plus riches et les plus pauvres : le niveau de vie des ménages les plus pauvres a moins augmenté (+ 14 %) que celui des ménages les plus riches (entre 46 % et 51 %).

Les disparités de niveaux de vie sont particulièrement fortes en Guyane : le niveau de vie des 20 % des ménages les plus aisés est cinq fois supérieur au niveau de vie des 20 % les plus modestes. Ceci tient d'une part à la forte concentration de salaires liés au secteur spatial en Guyane parmi les niveaux de vie les plus aisés, mais aussi à la forte proportion de personnes issues de l'immigration au niveau de vie modestes.

### Un niveau de vie toujours très inférieur à la moyenne pour les familles monoparentales

Les familles monoparentales sont surreprésentées en Guyane. En 2011, près d'un ménage guyanais sur cinq est une famille monoparentale, c'est plus de deux fois plus que la part nationale. Or, le revenu pour ce type de famille reste très faible et a peu augmenté en dix ans. Le niveau de vie déclaré pour les familles monoparentales en Guyane est de 10 916 €. C'est 5 000 € de moins que la moyenne régionale, mais également la moyenne la plus faible des Antilles-Guyane. Les familles monoparentales sont nettement surreprésentées dans les quintiles de niveaux de vie les plus bas. Ainsi, 30 % des familles monoparentales appartiennent au premier quintile de niveau de vie et 27 % appartiennent au deuxième. À l'inverse, seules 10 % des familles monoparentales appartiennent au quintile le plus élevé.

Les ménages complexes, ceux comptant plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées, sont six fois plus représentés en Guyane côtière qu'en hexagone (16,5 % contre 2,7 %). Il s'agit de cohabitation ou de ménages regroupant plusieurs générations sous un même toit, permettant une mutualisation des frais de logement. Ces ménages sont surreprésentés parmi les faibles niveaux de vie.

### 3 Faible niveau de vie déclaré pour les familles monoparentales

Niveau de vie déclaré moyen selon la composition du ménage en 2001 et 2011 ( en €/uc et %)

	Niveau de vie moyen (en €/uc)		Évolution entre 2001 et 2011	
	2001	2011	en €/uc	en %
<b>Guyane</b>				
Ensemble	11 210	15 750	4 540	40
Personne seule	12 510	20 630	8 120	65
Famille monoparentale	8 090	10 100	2 010	25
Couple sans enfant	18 960	22 240	3 280	17
Couple avec au moins un enfant	10 890	14 790	3 900	36
Ménage complexe	8 270	9 640	1 370	17
<b>Guadeloupe</b>				
Ensemble	10 200	14 800	4 600	45
Personne seule	10 880	14 000	3 120	29
Famille monoparentale	8 150	11 760	3 610	44
Couple sans enfant	14 730	18 700	3 970	27
Couple avec au moins un enfant	9 610	17 370	7 760	81
Ménage complexe	8 950	11 210	2 260	25
<b>Martinique</b>				
Ensemble	11 500	14 820	3 320	29
Personne seule	10 670	14 520	3 850	36
Famille monoparentale	9 440	12 000	2 560	27
Couple sans enfant	13 580	19 110	5 530	41
Couple avec au moins un enfant	13 660	16 100	2 440	18
Ménage complexe	9 140	11 620	2 480	27
<b>Antilles-Guyane</b>				
Ensemble	10 910	14 950	4 040	37
Personne seule	10 960	15 070	4 110	38
Famille monoparentale	8 730	11 660	2 930	34
Couple sans enfant	14 690	19 340	4 650	32
Couple avec au moins un enfant	11 530	16 420	4 890	42
Ménage complexe	8 910	10 970	2 060	23

Lecture : en Guyane, le niveau de vie moyen des familles monoparentales est passé de 8 090 €/uc en 2001 à 10 000 €/uc en 2011, soit une augmentation de 25 %, inférieure à l'augmentation moyenne.  
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

#### La distribution des niveaux de vie

Afin d'étudier de manière plus fine les inégalités de niveaux de vie en Guyane, l'analyse de leur distribution est nécessaire : les quintiles de revenus partagent la distribution ordonnée des niveaux de vie en cinq parties égales. Ainsi, le premier quintile (Q1) est composé des 20 % des ménages ayant les plus faibles niveaux de vie ; le cinquième quintile (Q5) est composé des 20 % des ménages ayant les plus hauts niveaux de vie. Les valeurs seuils des quintiles sont les valeurs qui partagent la distribution des niveaux de vie des ménages guyanais en cinq parties égales. Ainsi, la valeur seuil du premier quintile est le niveau de vie au-dessous duquel se situent les 20 % des ménages guyanais qui disposent des plus faibles revenus ; la valeur seuil du quatrième quintile est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 80 % ménages guyanais, ou dit autrement, la limite basse des 20 % ayant les plus forts niveaux de vie.

## Les ménages jeunes ont un niveau de vie moyen inférieur de 2 500 € à la moyenne guyanaise

Le niveau de vie déclaré moyen des ménages guyanais dont la personne de référence à moins de 35 ans est de 13 300 €, c'est en dessous de la moyenne guyanaise et de celle des Antilles. L'évolution de leur niveau de vie a été faible : en dix ans, il n'a progressé que de 18 %, soit la hausse la plus faible des Antilles-Guyane. Les ménages jeunes sont surreprésentés parmi les ménages les plus pauvres : 27 % des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans appartiennent au premier quintile. À l'inverse, seuls 14 % de ces ménages appartiennent aux quintiles les plus élevés. Les populations issues de l'immigration vivant en Guyane sont surreprésentées parmi les ménages dont la personne de référence à moins de 35 ans.

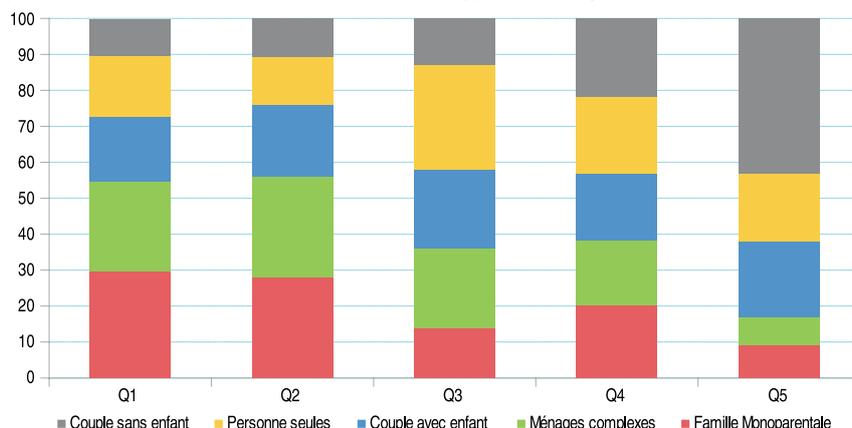
## Les accédants à la propriété ont un niveau de vie moyen supérieur de 11 600 € à la moyenne

Le statut d'occupation du logement et le niveau de vie sont très liés. Les ménages accédant à la propriété sont les ménages ayant acquis leur logement dans les quatre années précédant 2011 et auxquels il reste des prêts à rembourser. Ils ont, avant prélèvement des remboursements, un niveau de vie moyen supérieur aux autres ménages. Le niveau de vie moyen de ces ménages est de 27 360 €. En outre, l'augmentation du niveau de vie déclaré moyen pour ces ménages a été forte en dix ans : les ménages ayant accédé récemment à la propriété en 2011 ont un niveau de vie nettement supérieur à ceux de 2001. Cela est probablement lié au fait qu'en Guyane le prix de l'acquisition d'un logement a plus fortement augmenté que l'évolution moyenne des prix. Les difficultés d'accès à la propriété se traduisent par une baisse de la part des ménages accédant à la propriété. Elle est passée de 8,4 % à moins de 5 %. Le niveau de vie est devenu discriminant pour accéder à la propriété. Ainsi en 2011, les ménages modestes sont exclus de l'accès : seuls 3 % des ménages accédants sont dans les deux quintiles de revenus les plus faibles.

Jusqu'à 2001, dans les communes rurales et les communes récemment urbanisées (Matoury, Saint-Laurent-du-Maroni), beaucoup de ménages ont accédé à la propriété dans des conditions plutôt favorables : construction par les ménages, prix bas et foncier acquis à des conditions favorables. Ces ménages avaient des niveaux de vie peu élevés.

## 4 Des niveaux de vie très différents selon les types de ménage

Répartition des quintiles de niveau de vie selon le type de ménage (en %)



Lecture : un cinquième des ménages ayant le plus haut niveau de vie est un couple avec enfant(s).

Source : Insee, Enquête BDF 2011.

## 5 27 360 € en moyenne par an pour les accédants à la propriété

Niveau de vie selon le statut d'occupation du logement en 2001 et 2011

	Niveau de vie moyen (en €)		Évolution entre 2001 et 2011	
	2001	2011	(en €)	(en %)
<b>Guyane</b>				
Ensemble	11 210	15 750	4 540	40
Propriétaire et accédant à la propriété	11 100	17 680	6 580	59
En location, logé gratuit, usufruitier ou viager	11 270	14 810	3 540	31
<b>Guadeloupe</b>				
Ensemble	10 200	14 800	4 600	45
Propriétaire et accédant à la propriété	9 510	15 240	5 730	60
En location, logé gratuit, usufruitier ou viager	11 320	14 240	2 920	26
<b>Martinique</b>				
Ensemble	11 500	14 820	3 320	29
Propriétaire et accédant à la propriété	11 860	15 560	3 700	31
En location, logé gratuit, usufruitier ou viager	11 020	14 070	3 050	28
<b>Antilles-Guyane</b>				
Ensemble	10 910	14 950	4 040	37
Propriétaire et accédant à la propriété	10 700	15 620	4 920	46
En location, logé gratuit, usufruitier ou viager	11 180	14 280	3 100	28

Lecture : en 2011, en Guyane, les ménages accédants à la propriété ont un niveau de vie de 27 360 €. C'est 11 570 € de plus qu'en 2001, soit une augmentation de 73 % en dix ans.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

## 6 La part des revenus sociaux est plus faible en Guyane qu'aux Antilles

Répartition des composantes des niveaux de vie des ménages des Antilles-Guyane (en %)

Composante du revenu disponible	Guyane	Guadeloupe	Martinique	Tous les DFA
Niveau de vie moyen (en €)	15 750	14 800	14 820	14 950
Revenu d'activité par UC	77,4	60,0	60,2	62,8
Revenu du patrimoine par UC	2,2	2,7	1,9	2,3
Revenu sociaux par UC	19,4	36,4	37,1	34,0
dont allocations retraite par uc	7,9	23,4	22,5	20,6
dont allocations chômage par uc	1,8	2,5	2,7	2,5
dont autres prestations sociales par uc	9,5	10,4	11,8	10,8
Autres revenus par uc	0,2	0,0	0,0	0,0
Transferts monétaires interménages reçus par uc	0,6	0,6	0,6	0,6
Transferts monétaires interménages versés par uc	-1,3	-0,8	-0,7	-0,8
Impôts par uc	-5,3	-5,7	-5,9	-5,7

Lecture : en Guyane, les revenus d'activité représentent en moyenne 77,4 % du niveau de vie des ménages.

Note : les transferts monétaires et les impôts sont exprimés en proportion du niveau de vie hors impôt.

Source : Insee, Enquête BDF 2011.

vés. Sur la période 2001-2011, la part des ménages qui ont accédé à la propriété dans des conditions favorables a nettement diminué dans la population des propriétaires. Avec la densification urbaine, le nombre de ménages ayant accédé dans des conditions plus classiques d'un milieu urbain (apport, emprunt, prix du foncier élevé) semble avoir augmenté. Ce type de ménage disposant d'un niveau de vie relativement élevé a tiré le niveau de vie des ménages propriétaires vers le haut. En dix ans, la part des ménages propriétaires parmi les ménages les plus pauvres a chuté de neuf points, passant de 50 % à 41 %.

En Guyane Côtière, les ménages locataires ou logés gratuitement ont connu une augmentation plus faible de leur niveau de vie déclaré moyen. Cette catégorie rassemble des ménages hétérogènes en termes de niveau de vie. Les locataires du secteur privé ou les ménages logés gratuitement sont susceptibles d'avoir des niveaux de vie plus élevés que les locataires des logements sociaux.

### Plus des trois quarts du niveau de vie des ménages guyanais proviennent des revenus d'activité

Les revenus d'activité, qui incluent les salaires, traitements et bénéfices des entrepreneurs individuels bruts, constituent 77,5 % du niveau de vie des ménages guyanais. Les

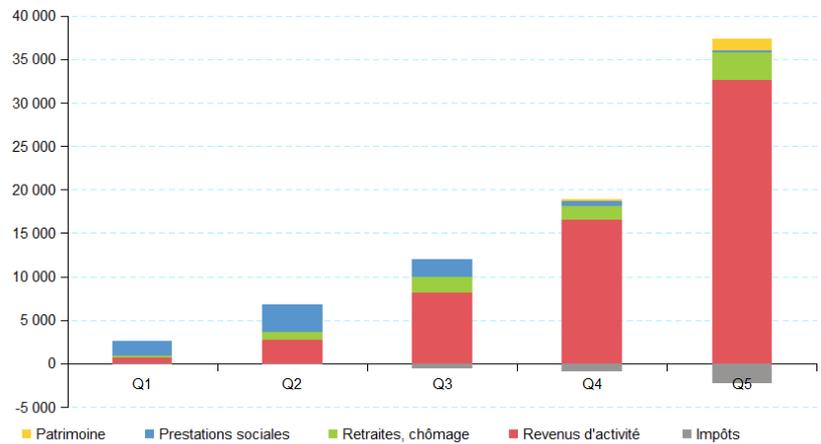
#### « Théorie du cycle de vie » de Franco Modigliani

L'épargne et le patrimoine fluctuent de manière différente au cours de la vie, tandis que la consommation augmente continuellement. Ainsi, au début de la vie, l'épargne est importante et le patrimoine est nul, voire négatif (endettement pour les études...), la consommation est relativement faible. Lors de la période active et de l'exercice d'un emploi, il est fréquent d'assister à un remboursement progressif des dettes et à une augmentation du patrimoine, alors que l'épargne augmente en prévision de la retraite et que l'augmentation du revenu permet d'augmenter la consommation et l'acquisition de biens patrimoniaux. En période d'arrêt de l'activité, l'épargne accumulée au cours du temps est consommée ainsi que le patrimoine (ventes de biens) pour assurer l'accroissement de la consommation au cours du temps.

En Guyane, si cette théorie se vérifie pour les transferts de revenus intergénérationnels, elle est mise à mal par la très forte proportion des ménages seniors qui maintiennent une activité après 65 ans, qu'ils soient aisés ou pauvres.

### 7 Très peu de revenus d'activité déclarés parmi les plus modestes

Montant et structure des niveaux de vie déclarés en 2011 (en €/uc)



Source : Insee, Enquête BDF 2011.

### 8 70 % des niveaux de vie des plus démunis sont issus des revenus sociaux

Répartition des composantes composition du niveau de vie des ménages selon le quintile en 2011 (en %)

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Total
Niveau de vie moyen (en €)	2 640	6 890	12 210	19 060	37 730	15 750
Revenus d'activité par uc	26,5	40,0	66,4	86,7	86,3	77,4
Revenus du patrimoine par uc	1,9	0,8	0,2	1,0	3,6	2,2
Revenus sociaux par uc	70,2	57,8	31,5	11,6	9,2	19,4
dont allocations retraite par uc	2,8	8,6	10,9	6,6	7,9	7,9
dont allocations chômage par uc	3,8	4,5	4,5	1,6	0,5	1,8
dont autres prestations sociales par uc	63,5	44,7	16,0	3,3	0,7	9,5
Autres revenus par uc	0,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2
Transferts monétaires interménages reçus par uc	0,8	1,2	1,7	0,6	0,2	0,6
Transferts monétaires interménages versés par uc	-0,4	-1,5	-1,5	-1,3	-1,4	-1,3
Impôts par uc	-5,2	-2,6	-4,4	-4,9	-6,1	-5,3

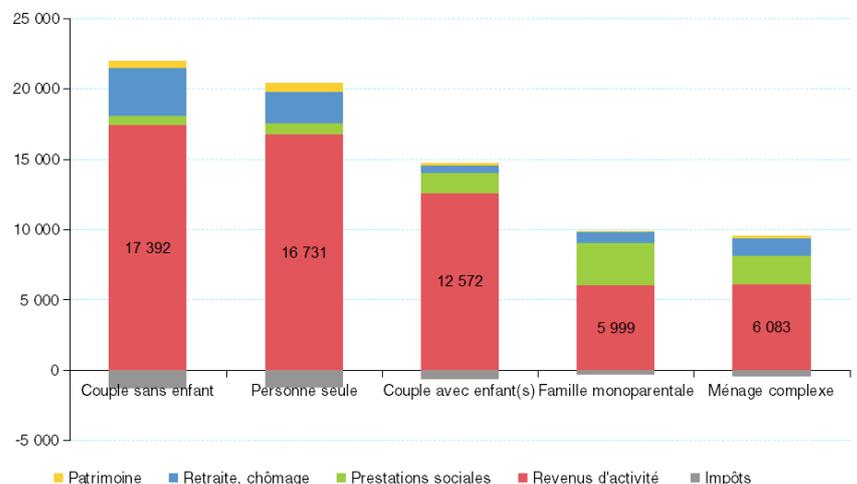
Lecture : en 2011, les revenus d'activité représentent en moyenne 26,5 % du niveau de vie du premier quintile.

Note : les transferts monétaires et les impôts sont exprimés en proportion du niveau de vie hors impôt.

Source : Insee, Enquête BDF 2011.

### 9 Les prestations sociales représentent 30 % du niveau de vie des familles monoparentales

Répartition des composantes du niveau de vie des ménages selon le type de ménage en 2011 (en %)



Lecture : 29,8 % du niveau de vie des familles monoparentales sont des prestations sociales.

Source : Insee, Enquête BDF 2011.

prestations sociales en représentent 19,4 %. Ces dernières comprennent les prestations vieillesse, les prestations chômage, les indemnités journalières pour maladie, les prestations familiales et les minima sociaux. Les revenus du patrimoine regroupent les revenus financiers (intérêts reçus et versés, dividendes, assurance-vie) et les revenus immobiliers. Leur part atteint 2 % du niveau de vie moyen. Enfin, les impôts courants (impôt sur le revenu, impôt de solidarité sur la fortune, taxe d'habitation...) représentent 5,3 % du niveau de vie moyen.

En Guyane, la part des revenus d'activité dans le niveau de vie est de 17 points supérieur à celle des Antilles. De fait, la part des revenus sociaux est plus faible en Guyane. Cela s'explique par la jeunesse de la population guyanaise et le faible nombre de retraités.

### Les prestations sociales constituent l'essentiel du niveau de vie des plus modestes

En 2011, la part des revenus sociaux représente 70 % du niveau de vie des ménages les plus modestes. Il s'agit le plus souvent de prestations sociales (prestations familiales, de logement, minima sociaux). Les revenus d'activité représentent un quart de leur niveau de vie. Par ailleurs, même parmi les ménages guyanais les plus aisés, la part des revenus du patrimoine reste très faible en Guyane par rapport à l'hexagone où ces revenus représentent en moyenne 12,3 % du niveau de vie.

### Transferts monétaires interménages : les ménages d'âge moyen donnent, les ménages jeunes reçoivent

Les transferts monétaires reçus par les ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans représentent en moyenne 1,5 % de leur niveau de vie. Cette part est

trois fois plus importante que pour les ménages dont la personne de référence a entre 35 et 64, et deux fois plus que celle des ménages de 65 ans et plus. Les ménages jeunes recevant le plus en proportion du niveau de vie sont les ménages des deuxième et troi-

sième quintiles (3 % et plus de leur revenu), tandis que les ménages jeunes les plus modestes et les plus aisés reçoivent moins de 1 % de leur niveau de vie sous forme de transferts d'un autre ménage.

À l'inverse, pour les ménages dont la per-

### 10 Les ménages seniors les plus aisés et les plus pauvres maintiennent une activité après 65 ans

Répartition des composantes du niveau de vie des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans en 2011 (en %)

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Niveau de vie moyen (en €/uc)	2 320	6 750	11 820	19 090	36 060
Revenus d'activité par uc	14,3	0	4,6	28	30,1
Revenus du patrimoine par uc	3,2	0,6	0,8	2,3	10,6
Revenus sociaux par uc	82,3	99,3	94,1	69,6	56,9
<i>dont allocations retraite par uc</i>	19,6	51,5	74,5	59,7	56,9
<i>dont allocations chômage par uc</i>	10,9	5,9	8,4	5,6	0
<i>dont autres prestations sociales par uc</i>	51,8	41,8	11,2	4,2	0
Autres revenus par uc	0	0	0	0	0,4
Transferts monétaires interménages reçus par uc	0	0	0,2	0	1,7
Transferts monétaires interménages versés par uc	-0,6	-1,5	-0,3	0	-0,4
Impôts par uc	-11,4	-5,3	-3,6	-7,1	-6,7

Lecture : les allocations retraites pour les ménages dont la personne de référence à plus de 65 ans et qui appartiennent au premier quintile de niveau de vie représentent 19,6 % de leur niveau de vie.

Note : les transferts monétaires et les impôts sont exprimés en proportion du niveau de vie hors impôt.

Source : Insee, Enquête BDF 2011.

### 11 Trois fois plus de revenus du patrimoine pour les propriétaires

Répartition des composantes du niveau de vie des ménages selon le statut d'occupation (en %)

	Propriétaires ou copropriétaires	Accédants à la propriété	Locataires et autres
Niveau de vie moyen (en €/uc)	16 040	27 360	14 810
Revenus d'activité par uc	68,7	92,9	79,5
Revenus du patrimoine par uc	4,5	1,3	1,3
Revenus sociaux par uc	26,3	4,6	18,2
<i>dont allocations retraite par uc</i>	16,6	2,7	4,6
<i>dont allocations chômage par uc</i>	2,4	0,6	1,8
<i>dont autres prestations sociales par uc</i>	7,3	1,3	11,8
Autres revenus par uc	0,0	0,9	0,2
Transferts monétaires interménages reçus par uc	0,5	0,4	0,8
Transferts monétaires interménages versés par uc	-1,8	-1,3	-1,2
Impôts par uc	-7,2	-8,3	-4

Lecture : 4,5 % du niveau de vie des propriétaires provient de leur patrimoine.

Source : Insee, Enquête BDF 2011.

sonne de référence a entre 35 et 64 ans, soit les ménages les plus actifs salariés ou non-salariés, la part des transferts monétaires versés à d'autres ménages est relativement importante : 1,8 % de leur niveau de vie.

### Les ménages les plus aisés maintiennent une activité après 65 ans

La part des revenus d'activité dans le niveau de vie des ménages seniors les plus riches atteint 30 %. Cette part est une fois et demi plus importante que la moyenne pour la tranche d'âge.

Pour les ménages seniors les plus modestes, la part des allocations retraite (20 %) dans le niveau de vie est particulièrement faible. C'est trois fois moins que pour l'ensemble de la classe d'âge ; les prestations familiales, de logement, minima sociaux composent plus de la moitié de leur niveau de vie. Parmi les ménages seniors, les revenus sociaux composent une part très importante des niveaux de vie des plus pauvres. ■

### les grandes tendances démographiques

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Guyane compte 237 550 habitants, soit 31 600 habitants de plus qu'en 2006 et 81 800 de plus qu'en 1999. Cette forte augmentation s'explique en premier lieu par le solde naturel : l'écart entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Entre 2001 et 2011, le nombre de naissances a augmenté du fait d'une fécondité élevée : entre 3,5 et 4 enfants par femme en moyenne, contre 2, au niveau national. Le nombre de décès s'est maintenu à un niveau faible du fait de la jeunesse de la population et de l'augmentation de l'espérance de vie.

Au-delà de l'évolution naturelle de la population, le solde migratoire a aussi apporté sa contribution. Dans la première moitié des années 2000, les entrées en Guyane ont été plus nombreuses que les sorties vers l'extérieur (reste de la France, étranger). En fin de période, le solde s'est équilibré entre les entrées et les sorties.

Cette forte augmentation de la population s'est traduite par une augmentation du nombre de ménages. Entre 1999 et 2011, le nombre de ménages est passé de 46 173 à 67 657 ménages, soit une hausse de 47 % légèrement moins rapide que celle de la population (+ 52 %). Les ménages de grande taille sont de plus en plus nombreux. La part des ménages d'au moins six personnes est passée de 13 % à 15 % entre 1999 et 2011. Cette augmentation a lieu au détriment des ménages de trois et quatre personnes dont la proportion diminue de deux points sur la période. La part des ménages d'une seule personne est quant à elle stable (un ménage sur quatre).

Entre 1999 et 2011, le nombre de familles monoparentales augmente nettement plus vite que les autres types de famille : + 71 % contre seulement + 24 % pour les couples avec enfant et + 44 % pour les couples sans enfant. En 2011, un quart des ménages est composé d'enfants de moins de 25 ans et d'un seul parent. Depuis 1999, cette part ne cesse de grandir en Guyane, elle a gagné près de quatre points sur la période. Cette évolution est préoccupante dans la mesure où les familles monoparentales sont plus fréquemment touchées par des difficultés sociales et économiques que les couples.